https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6287



## 27 Janvier : Stage Profs-docs collectif

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Stages syndicaux -



Date de mise en ligne : dimanche 5 décembre 2021

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/3

Cher(e) collègue,

Le SNES propose un stage pour créer des réponses collectives aux problèmes rencontrés dans nos CDI.

En effet, à chaque changement d'établissement ou à chaque renouvellement de Direction, nous devons lutter pour faire respecter notre travail. Des problèmes que l'on pensait réglés sont remis sur le tapis, parfois chaque année (surveillances d'examens, tâches imposées sans concertation, remise en cause de la gestion des CDI, etc.).

Ce stage, en partant de l'analyse de nos difficultés concrètes de travail, vise à construire des réponses collectives afin de clarifier, une bonne fois pour toutes, notre rôle, nos missions et la place du CDI, auprès de notre hiérarchie et de nos collègues.

Ce stage aura lieu le jeudi 27 janvier de 9h à 16h30 à Nevers (le lieu précis vous sera communiqué ultérieurement). Vous pouvez vous inscrire en déposant au moins un mois avant une autorisation d'absence auprès de votre chef d'établissement soit avant le 27 décembre 2021 (voir modèles ci-dessous) ET en complétant ce questionnaire pour valider votre inscription auprès du SNES 58 (les inscrits recevront par mél les modalités d'organisation).

Pour participer à ce stage, vous serez obligatoirement libérés de vos heures sans obligation de rattrapage et avec maintien de salaire (droit à formation syndicale : 12 jours par an).

Bien que ce stage soit ouvert à tous, nous n'avons pu envoyer cette info qu'aux syndiqués, alors n'hésitez pas à transférer ce message aux collègues professeurs-documentalistes du département (qu'ils soient titulaires, TZR, contractuels ou non syndiqués) pour créer un collectif plus important.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses.



Copyright © SNES Dijon Page 2/3

L'organisation pratique du stage sera communiqué aux inscrits.

## Chaque enseignant syndiqué ou non peut participer à cette journée.

Pour cela, il suffit de déposer une demande d'autorisation d'absence de droit **avant le 27 décembre** auprès de votre chef d'établissement ET de s'inscrire séparément auprès du SNES 58 via le questionnaire en ligne ou par mél (snes-nievre@dijon.snes.edu).

https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

Modèle de demande d'autorisation d'absence (titulaire)

Modèle de demande d'autorisation d'absence (non-titulaire)

Lien vers le <u>questionnaire d'inscription en ligne</u>

Copyright © SNES Dijon Page 3/3